



COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 mars 2024

L'an 2024, le 5 mars, le conseil municipal de la commune de Bauzy, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie à 18 h30, sous la présidence de Henry LEMAIGNEN, Maire.

Présents: Henry LEMAIGNEN, Magali PERRIN, Danielle GOUIN, Nathalie DIQUELOU, Jacinto PLA, Maxime CHARTIER, Dylan TOUCHET

Absents excusés : Claire TRINCO, Grégory ROY, Justine LELOUP, Quentin POTHIER,

Secrétaire de Séance : Magali PERRIN a été désignée comme secrétaire de séance.

Date de convocation : 27 février 2024

Ordre du jour :

- 1. Délibérations**
Convention avec le SMO Val de Loire Numérique
Demande de subvention DSR

- 2. Questions Diverses**

Délibération n°1

Convention 2024-2025 avec le SMO Val de Loire Numérique relative à la mise en œuvre à titre expérimental d'une solution de territoire durable et connecté

Objet de la délibération :

Après avoir présenté le projet « Smart Val de Loire » et plus précisément le périmètre de l'expérimentation envisagée sur la commune de Bauzy Monsieur le Maire propose de signer une convention avec le SMO VAL DE LOIRE NUMERIQUE. Cette convention définit les engagements réciproques des parties sur la mise en place d'une solution expérimentale de territoire durable et connecté avec pour cas d'usage principal la supervision des bâtiments publics en les pilotant à distance pour optimiser leur chauffage et réduire leur consommation énergétique.

Décision :

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Donne un avis favorable à cette convention pour les années 2024 et 2025
- Accepte la répartition des charges telles qu'elles sont définies dans la convention,
- Charge Monsieur le Maire de signer la présente convention.

Vote du Conseil Municipal au 05/03/24

Présents	7
Abstentions	0
Contre	0
Pour	7

Délibération n°2
DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DDSR ANNEE 2024

Objet de la délibération :

Dans le cadre du projet SMART VAL DE LOIRE mise en oeuvre par le Syndicat SMO Val de Loire Numérique la commune de Bauzy s'est portée candidate pour la mise en place à titre expérimental d'une solution de territoire durable et connecté sur le territoire de la commune. Le cas d'usage principal concerne la supervision des bâtiments publics en les pilotant à distance pour optimiser leur chauffage et réduire la consommation énergétique.

Dans le cadre de ce projet le SMO Val de Loire Numérique finance les équipements mutualisés (antennes, réseau, serveurs) destinés à communiquer les informations et visualiser les données. La commune de BAUZY doit de son côté investir dans la fourniture et la pose des capteurs et actionneurs qui seront utilisés pour la gestion technique de ses bâtiments.

Monsieur le Maire rappelle le coût estimatif de cet investissement qui est de 2553,39€ TTC

Monsieur le Maire souhaite solliciter au titre de la Dotation Départementale de Solidarité Rurale 2024 une subvention auprès du Conseil Départemental de Loir et Cher.

Monsieur le Maire présente, ci-joint en annexe, le plan de financement relatif à ce projet qui s'élève à 2127,83 € HT.

Décision :

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide :

- Solliciter auprès du Conseil Départemental de Loir et Cher une subvention au titre de la DDSR 2024 aussi élevée que possible pour la réalisation de ce projet,
- Valide le plan de financement présenté pour un montant de 2127,83 € HT,
- Charge Monsieur le Maire d'entreprendre les démarches nécessaires et de signer toutes les pièces se rapportant à cette affaire.

Vote du Conseil Municipal au 05/03/24

Présents	7
Abstentions	0
Contre	0
Pour	7

QUESTIONS DIVERSES

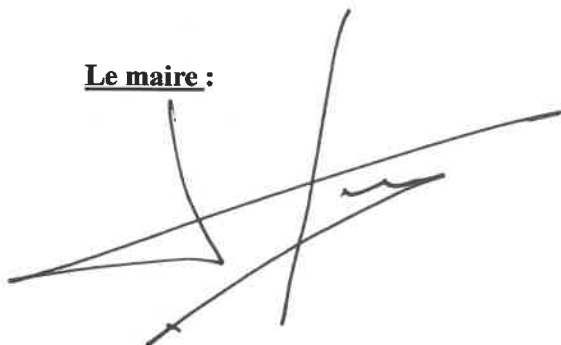
Monsieur le Maire indique qu'il sera absent du vendredi 08 mars au lundi 26 mars. Pendant cette période Mme PERRIN, deuxième adjointe, disposera en cas de d'urgence de la clé de signature électronique des flux comptables.

Les deux adjoints pourront user de leur délégation pour signer tous documents urgents

Fin de la réunion : à 19h30

Prochains Conseil Municipal : le mercredi 10 avril, pour, le vote du budget 2024

Le maire :

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping, sweeping lines that form a stylized, abstract shape.

Secrétaire de séance :

A handwritten signature in black ink, appearing to be a cursive name followed by a period.